
Conférence du désarmement

21 janvier 2016
Original : anglais
Français

Note verbale datée du 19 janvier 2016, adressée au secrétariat de la Conférence du désarmement par le Représentant permanent de la Fédération de Russie à la Conférence du désarmement, transmettant le texte de la déclaration commune d'États désireux d'appuyer la Conférence du désarmement, prononcée devant la Première Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-dixième session

La Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève présente ses compliments au secrétariat de la Conférence du désarmement et a l'honneur de lui faire tenir ci-joint le texte de la déclaration commune d'États désireux d'appuyer la Conférence du désarmement, prononcée devant la Première Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-dixième session.

La Mission permanente de la Fédération de Russie vous saurait gré de faire le nécessaire pour que le texte de la présente note verbale et de la déclaration commune qui lui est jointe soit publié et distribué comme document officiel de la Conférence du désarmement.



Déclaration commune d'États désireux d'appuyer la Conférence du désarmement

1. Rappelant les déclarations communes d'États partageant les mêmes vues, prononcées devant la Première Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies à ses soixante-septième, soixante-huitième et soixante-neuvième sessions, nous réaffirmons notre détermination à reprendre sans délai les négociations à la Conférence du désarmement.
2. Nous ne doutons pas que l'accomplissement de progrès tangibles en matière de désarmement multilatéral et de renforcement des régimes internationaux de limitation des armements et de non-prolifération n'est possible que dans le cadre des mécanismes multilatéraux de désarmement existants, en particulier à la Conférence du désarmement, et en tenant dûment compte des priorités nationales de chacun des États membres.
3. Nous estimons que la Conférence, en tant qu'unique instance multilatérale de négociation, forte de son principe fondamental de consensus et de sa composition, ne peut être remplacée par aucune autre instance lorsqu'il s'agit de régler les questions complexes inscrites à son ordre du jour.
4. Nous saluons les efforts de tous les Présidents de la session de 2015 de la Conférence du désarmement en vue de parvenir à un consensus sur un programme de travail. Cela étant, nous sommes préoccupés par l'absence de progrès à cet égard.
5. Nous accueillons favorablement le rétablissement du groupe de travail informel, avec pour mandat d'élaborer un programme de travail solide, substantiel et permettant une mise en œuvre graduelle, félicitons la Coprésidente du groupe de travail informel, M^{me} Päivi Kairamo, Ambassadrice de Finlande, pour les efforts qu'elle a déployés en vue de dégager une solution acceptable, et accueillons avec satisfaction l'adoption par consensus du rapport de la Coprésidente, qui figure dans le document CD/2033.
6. Nous engageons les États qui participent aux travaux de la Conférence à afficher leur volonté politique en vue de se mettre d'accord sur un programme de travail équilibré et complet et de reprendre les travaux de fond sur les points clefs de l'ordre du jour de la Conférence du désarmement – désarmement nucléaire, traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires et d'autres dispositifs explosifs nucléaires, prévention d'une course aux armements dans l'espace, conclusion d'arrangements internationaux efficaces visant à garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes – conformément au mandat et au règlement intérieur de la Conférence.
7. Dans l'attente de l'adoption d'un tel programme de travail, la tenue de débats structurés et axés sur les résultats doit être encouragée à la Conférence. À cet égard, nous nous félicitons des échanges structurés et de fond tenus par la Conférence tout au long de sa session de 2015.
8. Nous appelons tous les États concernés à assumer leurs responsabilités et à n'épargner aucun effort en vue de sortir la Conférence du désarmement de l'impasse dans laquelle elle se trouve depuis fort longtemps.

New York, 28 octobre 2015

Liste des États qui se sont associés à la déclaration commune

Argentine
Arménie
Bélarus
Chine
Éthiopie
Fédération de Russie
Inde
Iraq
Kazakhstan
Kenya
Myanmar
Nicaragua
Pakistan
République arabe syrienne
Tadjikistan
Venezuela (République bolivarienne du)
Viet Nam
Zimbabwe
